

Réf: Dossier 372392

Avis de constitution

SOCIETE « SELIM SHARK »

Siège ABIDJAN ; TREICHVILLE, AVENUE 3, GRAND
MARCHE, Lot 105, Ilot 24, Lot 105, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SELIM SHARK »

Objet :

- Achat et vente de poissons ;
- Viande ;
- poulet congelé ;
- import/export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ; TREICHVILLE, AVENUE 3, GRAND
MARCHE, Lot 105, Ilot 24, Lot 105, Ilot 24

Dirigeant(s) M NEGM OUMAR ADEL ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00244 du 17/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03425/GTCA/RC/2025 du 17/01/2025

